



A more human resource.™

Pour en savoir plus sur la gestion des engagements  
contactez-nous :

**0 825 825 436** Service 0,15 € / min  
+ prix appel

Restez connecté avec ADP :  
[www.fr.adp.com](http://www.fr.adp.com)



## Gestion des engagements

La gestion de vos indemnités de départ  
à la retraite et médailles du travail

### À PROPOS D'ADP®

De puissantes technologies avec une touche d'humanité. Les entreprises du monde entier, quel que soit leur secteur ou leur taille, tirent parti des solutions basées sur le Cloud et des connaissances des experts d'ADP, afin de les aider à libérer le potentiel de leurs collaborateurs. Ressources humaines, gestion des temps et des activités, paie, conformité : travaillons ensemble pour construire une meilleure performance collective. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.fr.adp.com](http://www.fr.adp.com)

ADP et le logo ADP sont des marques déposées d'ADP, LLC. ADP - A more human resource est une marque de service d'ADP, LLC.

Toutes les autres marques et marques de service appartiennent à leurs propriétaires respectifs.  
Copyright © 2017 ADP, LLC.



A more human resource.™

## ANTICIPER, ÉVALUER, SÉCURISER : une offre complète pour gérer vos indemnités de départ à la retraite et médailles du travail

### Contexte légal

Depuis le 1er janvier 2005, la norme IAS 19/IFRS<sup>(1)</sup> "avantages au personnel" impose aux entreprises de l'Union européenne cotées sur un marché réglementé et aux entreprises françaises non cotées ayant choisi d'appliquer volontairement les IFRS, de comptabiliser au passif du bilan consolidé leurs engagements sociaux et de fournir une information détaillée à leur sujet dans les notes annexes.

La méthode préférentielle de l'article 335-1 du Plan comptable général est de comptabiliser les engagements de retraite au passif du bilan, l'entreprise devant au minimum fournir une information chiffrée en annexe. La recommandation 2003-R01 du 1er avril 2003 du Conseil national de la comptabilité a traduit dans le droit comptable français les termes de la norme IAS 19 précisant les modalités d'évaluation et les informations à fournir sur ces engagements sociaux. Elle inclut des mesures d'allègement et de simplification au bénéfice des entreprises de moins de 250 salariés.

### Et pour toutes les entreprises...

L'entreprise qui a choisi de ne pas provisionner ces engagements doit fournir dans l'annexe la même qualité d'information que les entreprises qui ont choisi de le faire.



#### LE SERVICE ADP

La compétence et la disponibilité d'une équipe de correspondants dédiée à la mise en place de vos engagements.

L'accompagnement dès la première utilisation de l'offre GDE.



#### LES BÉNÉFICES DE L'ENTREPRISE

L'optimisation financière grâce à l'évaluation dynamique de toutes les situations.

La sécurité avec le contrôle intégral de la cohérence des flux générés par l'application.

La traçabilité par des rapports individuels de calcul pas à pas de la dette actuarielle.



#### ADP S'ENGAGE ET VOUS GARANTIT...

La mise à disposition des données actualisées du système d'information paie d'ADP.

La totale conformité aux nouvelles obligations comptables (IAS 19 compliant).

## Une approche modulaire adaptée à votre entreprise



### Collecte des données et paramètres de calcul

- Mise à jour automatique des données issues de la paie ADP
- Interface des salariés gérés sur une solution de paie externe
- Suivi des conventions collectives
  - Plus de 300 conventions collectives disponibles
  - Mise à jour automatique par ADP des conventions collectives en ligne
- Mise à disposition de tables actuarielles modélisées et personnalisables
  - Turnover, taux de charges, taux d'actualisation et de revalorisation
  - Tables de mortalité INSEE



### Scénario de calcul

- Méthode des unités de crédit projetées, conforme à la norme IAS 19
  - Option prospective, rétrospective ou mixte
- Simulation de multiples situations permettant l'ajustement des montants des engagements
  - Projetée N à l'ouverture de l'exercice
  - A la clôture de l'exercice avec des hypothèses constantes
  - A la clôture de l'exercice avec les nouvelles hypothèses
- Evaluation du coût des services passés lors d'un changement de barème
- Comparaison des résultats simulés avec notification des écarts



### Restitution

- Edition au format PDF et Excel du rapport des engagements
  - Détail de l'engagement par salarié et par population
  - Explications littérales ou synthétiques des montants déterminés
  - Echancier détaillé des engagements futurs
  - Graphique des pyramides des âges et d'ancienneté
- Annexe du bilan
  - Rapport annuel complet des engagements IDR et médaille du travail
- Historique des engagements passés
  - Conservation en ligne des études et des paramètres actuariels associés



### NOUVEAU MODULE IFRS

#### Une approche dynamique permettant l'analyse de l'ensemble des flux de l'exercice

##### Analyser et valider la variation de la dette sur l'exercice

- Décomposition de la charge courante au compte de résultat
- Variation de la dette actuarielle de l'ouverture à la clôture de l'exercice
- Analyse du passage de la dette actuarielle à la provision

##### Présentation des états de reporting IFRS

- L'analyse des actifs et passifs des régimes à prestations définies
- La variation des montants comptabilisés au bilan
- L'analyse de la charge des régimes à prestations définies